

THÈMES DU PROCHAIN NUMÉRO
ACTUALITÉS

Remise des textes : jeudi 30.05.2019

SERAIT-CE LA BONNE, CETTE FOIS-CI ?

Le 19 février dernier, le Grand Conseil a adopté le projet de compromis élaboré par la commission de santé donnant naissance au Réseau hospitalier neuchâtelois. Deux ans après l'acceptation de l'initiative H+H, tout le microcosme cantonal de la santé s'est réjoui de cette sortie de crise. Avoir atteint un compromis politique quasi unanimement soutenu est une avancée majeure dans ce dossier qui stagne depuis plus de vingt ans. A-t-on pour autant réglé tout les problèmes de fonctionnement de notre hôpital ?

La commission de santé s'est attachée à trouver une solution concernant le mode de gouvernance de l'institution qui semblait être le point d'achoppement des différentes parties en présence. Le modèle choisi est celui d'un seul Conseil d'administration (pour un établissement de droit public), ce qui évite la scission de la structure actuelle en trois sociétés anonymes (préconisée par la loi sur les hôpitaux publics préparée par le Conseil d'Etat).

L'organigramme serait le suivant : un Conseil d'administration unique chapeaute le collège des directions qui lui-même est composé d'un directeur de site, d'un directeur médical et d'un directeur des soins pour les trois pôles (le site de La Chaux-de-Fonds, le site de Pourtalès et le Centre de services transversaux). Selon cette organisation, la localisation géographique des directeurs médicaux et des soins ainsi que leurs adjoints sera symétrique au regard des deux sites principaux. Cette organisation répond parfaitement aux prérequis de l'initiative H+H. On peut cependant craindre qu'elle ne sera probablement pas fonctionnelle au quotidien.

La bonne nouvelle est certainement la volonté de maintenir le plus possible les services transversaux qui actuellement fonctionnent parfaitement bien (Urgences, Centre du sein, Oncologie, Soins intensifs, etc.). Par contre on peut s'inquiéter du fait que les Centres de réadaptation et de traitement ne soient mentionnés que comme des antennes des sites de soins aigus alors que l'on sait qu'avec l'évolution démographique ces services vont devoir s'étoffer et prendre de plus en plus d'importance dans le paysage médical cantonal.

Un autre point qui semble poser problème est le maintien d'un bloc opératoire ouvert 24h/24 et 7j/7 à La Chaux-de-Fonds voulu par les initiants, alors que les spécialistes concernés à l'interne comme à l'externe de l'établissement pensent que cela sera impossible pour des raisons de disponibilité de personnel et surtout de fréquentation. On peut redouter que ce bloc opératoire soit probablement peu rentable à terme et grève par conséquent le budget du site concerné.

L'autonomie des sites, tant du point de vue organisationnelle que financière, que la commission a souhaité mettre en œuvre, nécessitera une comptabilité analytique pour les trois sites. Ce qui implique trois budgets donc un surcroît de travail et certainement des complications.

Le rapport élude le volet financier arguant que cela sera la tâche du collège des directions de se pencher sur ces questions. Espérons que ces membres seront à même de trouver un terrain d'entente sur les problématiques financières particulièrement sensibles. Par ailleurs on peut également regretter l'absence de réflexion concernant la rénovation inévitable du site de La Chaux-de-Fonds et des coûts engendrés.

Le consensus auquel est arrivé le Grand Conseil répond certes à la volonté d'autonomie des sites plébiscitée par le peuple mais il laisse une kyrielle de questions en suspens auxquelles les futures directions devront s'atteler.

Malgré cela, ce rapport mérite d'être salué car il a permis d'obtenir un consensus politique apaisant ainsi les tensions cantonales. Il permettra de construire sur une nouvelle base permettant peut-être de faire abstraction des crises du passé.

Espérons donc que cette fois-ci sera la bonne ! Laissons les futures directions travailler de concert pour maintenir un hôpital de qualité et performant dans ce canton.

**ADMED**

Analyses et Diagnostics Médicaux

Un partenariat de proximité qui allie rapidité et qualité

Laboratoires de chimie clinique et hématologie: La Chaux-de-Fonds: 032 967 23 71 Neuchâtel: 032 713 41 82
Microbiologie: 032 967 21 01 **Pathologie:** 032 720 00 50 **Centrale d'appel pour les transports:** 032 967 20 33

www.admed.ch